| **AVIS PUBLIC**<br>**Municipalité de**<br>**Sainte-Séraphine** | |
|---|---|

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffière trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Séraphine tiendra une séance extraordinaire le 1er décembre à 19h30, à la salle du conseil au 2660 rue du Centre communautaire pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2027 et le programme triennal des immobilisations 2027-2028-2029.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2027, le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

Donné à Sainte-Séraphine, ce 4 novembre 2026

Suzie Constant

**Suzie Constant,**
**Directrice générale et greffière trésorière**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Suzie Constant directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 12 h et 17 h le 4 novembre 2026

Suzie Constant

---

Suzie Constant, gma,
Directrice générale et greffière-trésorière